



*Cellule de Suivi du Programme de
Lutte contre la Pauvreté (CSPLP)*

Séminaire National de validation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

TERMES DE REFERENCE

OBJECTIF GENERAL

Le séminaire national de synthèse et de validation marque la fin des travaux techniques du processus participatif d'élaboration du DSRP en impliquant toujours les acteurs de l'Etat, la société civile, le secteur privé et les partenaires financiers et techniques du Sénégal.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Informer les acteurs sur l'état d'avancement du DSRP et les perspectives dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre du DSRP.
- Présenter et discuter la version provisoire du DSRP et recueillir les avis et contributions des participants.
- Elaborer des conclusions et recommandations.

DEROULEMENT

Le séminaire se déroulera les jeudi 13 et vendredi 14 décembre 2001, à l'hôtel *Méridien Président* (Dakar) selon le programme en annexe qui alterne les plénières et les ateliers.

Trois (3) ateliers sont prévus autour des axes suivants :

- Création de richesse,
- Accès aux services sociaux de base,
- Renforcement des capacités,

Chaque atelier abordera les objectifs, les stratégies, le plan d'action prioritaire, la matrice des mesures et les indicateurs de suivi.

Les parties concernant le Diagnostic, les objectifs prioritaires et la Mise en œuvre seront traitées en plénière.

PARTICIPANTS

Le séminaire regroupera 250 acteurs du développement au niveau national et régional représentant : les services étatiques, la société civile (ONG, syndicats, groupements féminins, associations religieuses, autorités traditionnelles, structures de formation et de recherche, presse publique et privée, organisations paysannes etc.), le secteur privé, les partenaires financiers et techniques.

RESULTATS ATTENDUS

- Validation de la version provisoire du DSRP en vue de la production du DSRP final.

- Consensus sur la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.
- Engagement des différentes parties prenantes à assurer la mobilisation sociale pour un suivi effectif de la mise en œuvre du DSRP.

ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)

SEMINAIRE NATIONAL DE SYNTHESE ET DE VALIDATION

Dakar, 13-14 Décembre 2001

Programme

Jeudi 13 décembre

Ouverture du séminaire

09 h 00 - 09 h 45

Allocution de Monsieur le Représentant Résident du PNUD
Communication sur « *le Processus et les enjeux du DSRP pour le Sénégal* » par Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour le Sénégal.

Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Economie des Finances

10 h 00 - 11 h 30

Plénière

Présentation du Diagnostic et des Objectifs Prioritaires

Discussions

11 h 30 - 14 h 00

Travaux en ateliers

14 h 00 - 15 h 00

Pause

15 h 00 - 16 h 30

Suite ateliers

16 h 30 - 17 h 30

Plénière

Présentation de la stratégie de mise en œuvre

Discussions

Vendredi 14 décembre

08 h 30 - 10 h 30

Plénière

Présentation des rapports

	Discussions
10 h 30 - 11 h 00	Pause
11 h 00 – 12 h 00	Conclusion et recommandations
	Cérémonie de clôture

RAPPORT D'ATELIER

RAPPORT ATELIER I

CREATION DE RICHESSE

Les discussions sur chaque chapitre ont abouti aux constats et recommandations ci-après:

I- Objectifs

Il convient d'intégrer à ce niveau le taux de croît démographique pour mieux faire ressortir la croissance du revenu par tête et justifier la stratégie de maîtrise de l'essor démographique.

Certains aspects sont insuffisamment pris en compte dans les objectifs notamment:

- Les industries culturelles et la dimension culturelle du phénomène du développement ;
- La dimension de la pauvreté urbaine bien que le document fait une distinction entre la pauvreté urbaine et rurale;
- Les exportations de produits forestiers, halieutiques, artisanaux, etc. C'est pourquoi, il importe de reformuler le troisième objectif comme suit pour le rendre moins restrictif: une croissance génératrice d'emplois, portée par l'investissement et les exportations.

II- Stratégies

La commission valide les orientations stratégiques retenues. Néanmoins, elle a relevé des insuffisances relatives à la non prise en compte de certaines stratégies qui concourent à la création de richesse, notamment:

- L'importance de la culture et des industries culturelles dans la lutte contre la pauvreté.. Il s'avère utile de mettre en place un environnement juridique et fiscal favorable, de définir les statuts professionnels dans ce secteur fortement tributaire de l'informel, d'appuyer les initiatives de développement culturel et la promotion des entreprises et industries culturelles (tourisme culture, artisanat d'art, etc.);
- Les ressources biologiques et génétiques génèrent des activités génératrices de revenus telles que l'élevage de gibier pour les populations voisines des aires protégées. Par ailleurs, le tourisme de vision mérite d'être pris en compte à travers la création de campements touristiques;
- La gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Bien que cette stratégie soit prise en compte au niveau l'axe relatif au renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base, particulièrement dans le point traitant le capital naturel et cadre de vie, il s'avère utile de la reconsidérer dans l'axe création de richesse eu égard au rôle indéniable de la valorisation des ressources forestières et fauniques dans l'amélioration des revenus des populations;
- La promotion de la Micro-finance et le développement du système financier. Cette stratégie bien que traitée de façon transversale nécessite d'être mise en exergue du fait de son rôle dans la promotion de

l'emploi, de la promotion féminine, dans la solidarité, la facilitation d'accès au crédit, etc. De plus, qui « fouette, le système financier, fouette l'économie (croissance économique);

- La maîtrise de l'essor démographique. Il est communément admis que la mise en œuvre de cette stratégie combinée à une croissance économique forte, augmente le revenu par tête, avec son corollaire de réduction de la pauvreté ;
- L'innovation technologique. Certes, c'est une stratégie transversale, mais elle concourt à la réduction de la pauvreté.

Les compléments suivants sont apportés au contenu de certaines stratégies:

- Promotion du développement agricole

La promotion des cultures à forte valeur ajoutée constitue une action prépondérante de cette stratégie à tenir en compte.

La sécurisation financière apparaît en filigrane au point 73. Elle mérite des développements à la mesure de son importance dans la stratégie de développement de l'agriculture.

- Promotion de la génération de revenus non agricoles.

En milieu rural, les activités non agricoles créatrices de richesses sont à développer. A ce niveau, une référence peut être faite aux revenus tirés de l'immigration et aux projets de développement initiés par les immigrés.

- Une nouvelle dimension de l'élevage

Il convient de rajouter le développement des espèces à cycle court (volailles), la mise en place d'infrastructures adéquates (abattoirs au niveau des régions, etc.), la lutte contre les maladies affectant le petit ruminant qui joue un rôle important dans la création de richesse, le traitement et la transformation des dérivés animaux (peaux, cornes, etc.).

- La densification industrielle

Les actions suivantes méritent une attention particulière: la décentralisation des activités industrielles, actions de promotion de la qualité et de la normalisation industrielle, la transformation des ressources locales, le transfert de technologie, l'invention et l'innovation technologique, la valorisation des ressources agroforestières par l'utilisation des résultats de la recherche agricole et agro-alimentaire à travers des PMI/PME complémentaires dont la taille et la capacité seront adaptées au volume et au système de matières premières à transformer.

La prise en compte des industries en amont (productrices d'intrants) pour garantir la production s'avère nécessaire.

Activités tertiaires

Le principal complément consiste à saisir les opportunités commerciales offertes par les accords internationaux, notamment préférentiels : UEMOA, CEDEAO, Accords de Cotonou, AGOA

S'agissant des mesures d'accompagnement, les questions suivantes ont été abordées:

Politique de promotion des investissements et des exportations

Il conviendra d'une part, de capitaliser la stratégie de développement des exportations validée au mois de novembre 2001 et d'autre part, de mettre en évidence les liens entre la croissance tirée par les exportations et les investissements sur les aspects qualitatifs, à savoir une croissance et des investissements à fort contenu d'emplois.

Politique d'emplois

La promotion de l'emploi des jeunes contribue à la réduction de la pauvreté

D'autres aspects ne se rapportant pas directement au thème traité ont fait l'objet de discussions. Il s'agit du lien entre le DRSP et le Xème Plan. Il est convenu de:

- la nécessité d'explicitier le lien entre le DRSP et le Xème Plan d'orientation pour le Développement Economique et Social (2002-2007) nonobstant l'effort d'articulation entre les deux documents de planification reflété;
- faire référence dans le document des efforts déjà réalisés par l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté.

III- Plan d'Actions Prioritaires

La commission fait remarquer le nombre élevé d'actions prioritaires qui nécessitent une priorisation. L'exercice d'hierarchisation selon la logique de causes à effets peut valablement être réalisée.

La commission propose la reformulation de certaines actions, notamment, écrire l'appui à la recherche agricole et agro-alimentaire, formations et conseil agricoles et agro-alimentaire, écrire appui technique et financier aux activités minières, artisanales et semi industrielles et la suppression de l'action portant sur le renforcement de l'encadrement du monde rural tout en transférant le budget y afférent à l'action de formation et conseil agricoles. L'encadrement du monde rural n'est plus d'actualité dans la politique agricole en vigueur.

La commission propose de nouvelles actions dans les secteurs suivants:

Agriculture

- intensifier et moderniser la production agricole
 - Lutte contre la dégradation des terres;
 - Appui aux actions de fertilisation des sols;
- développer l'hydraulique rurale et l'irrigation

Infrastructures de soutien

- renforcer le réseau routier

Elevage

- Lutte contre les épizooties

Pêche

- Promotion des actions de lutte contre la pollution des eaux marines;
- mise en place des actions de préservation des ressources halieutiques;
- Construction de quais de pêche et d'aires de transformation;

Artisanat

- promouvoir des actions d'utilisation écologiquement rationnelle des matières premières pour une exploitation durable; Industrie
- Développement des actions d'efficacité énergétiques des unités industrielles pour la réduction des émissions de gaz à effets de serre;
- Promotion des actions de traitement et de recyclage des déchets industriels;

Energie

- Promotion et valorisation des énergies nouvelles et renouvelables

Mines

- Promotion des actions de réhabilitation et de valorisation des anciennes carrières;
- Réalisation des études d'impact sur l'environnement pour prévenir les conséquences négatives sur la santé humaine;
- Construction de pistes de production pour le désenclavement

Des propositions d'actions se rapportant à des secteurs tels que la santé, les ressources naturelles et de l'environnement et l'assainissement traités dans les 2 autres commissions seront soumises à l'appréciation desdites commissions.

IV- Matrice de mesures

Ecrire renforcement du fonds de développement géologique et minier

Remplacer diminution redevance hydraulique par diminution du coût de l'aménagement

Outre les remarques et suggestions de fonds précités, la commission a formulé des observations de forme (reformulation de certains passages, syntaxe et accord grammatical, etc.) qui devront être intégrées dans la mouture finale du document.

RAPPORT ATELIER II RENFORCEMENT DES CAPACITES ET PROMOTION DES SERVICES DE BASE.

1 - Contributions des participants

1.1 - Diagnostic

En complément de l'introduction faite à la première plénière, une contribution très fournie a été recueillie, dont la synthèse sera reversée à l'équipe technique.

Education

- prendre en compte l'enseignement non-formel ;
- retenir la stratégie du faire-faire pour relever le niveau de l'alphabétisation ;
- vérifier certaines différences notées dans les statistiques notamment le taux de 39,1% ;
- intégrer les objectifs de l'éducation pour tous ;
- prendre en compte l'enseignement religieux ;
- mettre en place une stratégie IEC auprès des parents pour l'éducation de leurs enfants
- Il a été noté la non prise en compte de la notion de l'éducation extra-scolaire.

Santé

- Revoir l'articulation entre les différents objectifs du PNDS et du PLC Pauvreté (Programme de Lutte Contre la Pauvreté) ;
- suggérer l'intégration, dans les stratégies, l'accès aux mutuelles de santé.

Eau potable

- Mise en place d'une stratégie pour la maintenance et la gestion des infrastructures hydrauliques de même que la préservation de la qualité de l'eau ;
- regrette l'étroitesse des objectifs, car les besoins en milieu rural ne se limitent pas seulement à un simple accès ;
- la question du temps est moins pertinente que l'accessibilité et la qualité de l'eau.

Environnement et gestion des ressources naturelles

- Analyse plus consistante de la dégradation de l'environnement et de sa relation avec la pauvreté doit être réalisée ;
- faire de la problématique environnementale un axe stratégique (abondantes propositions sont disponibles pour le comité technique) :

Assainissement

- Revoir les objectifs liés à l'assainissement.

Bonne gouvernance

- Mettre en place des mécanismes efficaces de transfert des ressources aux collectivités locales et acteurs à la base;
- mettre en place un système de suivi-évaluation des ressources et dépenses publiques ;
- finaliser le code des marchés en chantier depuis 1996 ;
- Pour éviter les conflits d'intérêts, impliquer les organisations de la société civile dans le suivi-évaluation des programmes de dépenses de l'état ;
- réformer les procédures budgétaires actuelles du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- procéder au diagnostic institutionnel du MEF pour voir si l'organigramme actuel, les outils, les procédures, les relations entre les directions et les ressources humaines sont en adéquation avec la stratégie de réduction de la pauvreté, la décentralisation et la bonne gouvernance ;
- réformer le code des collectivités locales ;
- renforcer les capacités des acteurs, notamment celles de la société civile.

Décentralisation

- Le groupe suggère la création et le renforcement des cadres de concertation entre les acteurs et le renforcement des capacités de ces derniers.

1.2 - Fortes recommandations

De manière générale, le groupe invite le comité technique à :

- ❖ revoir les statistiques avancées dans les documents pour plus de cohérence avec les services techniques (cf. éducation, santé, hydraulique) ;
- ❖ corriger les incohérences notées dans la présentation des objectifs (stratégies et actions) ;
- ❖ par ailleurs, le groupe recommande que les ressources additionnelles reçues dans le cadre du PPTE soit allouées au milieu rural en conformité avec le diagnostic de la pauvreté. En particulier, le groupe suggère de concentrer les ressources de 3 à 4 régions les plus affectées par la pauvreté grâce à une affectation volontaire d'au moins 40% des ressources additionnelles du PPTE et d'autre part, une concentration sur 3 à 4 secteurs prioritaires porteurs de croissance et de distribution ;
- ❖ réexaminer le plan d'action du DSRP en fonction des recommandations sus énoncées ;
- ❖ impliquer d'avantage les organisations de la société, notamment les ONG, dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes de développement.

RAPPORT ATELIER III

AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES GROUPES VULNERABLES.

La Commission n°3 s'est réunie pour examiner la partie du document portant sur l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables » conformément aux termes de référence.

Avant d'aborder les question de fond, une discussion sur la méthodologie a permis à la Commission d'adopter la démarche suivante : d'abord des remarques et observations d'ordre général, puis l'examen du fonds chapitre par chapitre.

- La commission a jugé que le document avait une approche macroéconomique qui ne convenait pas et qu'il fallait plutôt une approche ciblée pour les groupes vulnérables. Cette démarche a l'avantage de

permettre une plus grande lisibilité de la vulnérabilité et de spécificités des cibles et des stratégies à proposer.

Aussi, la Commission a retenu les cibles suivantes en tant que vulnérables les enfants, les femmes, les handicapés, les « aînés » et les jeunes.

La commission a adopté un plan d'action par cible, - remplacer le terme 3ème âges par « aînés », entre vulnérabilité et pauvreté » maintenir vulnérable.

La commission a aussi noté des omissions et des ambiguïtés concernant certaines cibles.

Il s'agit en premier des musiciens et acteurs culturels, des personnes déplacées et des réfugiés.

La commission a estimé que les éléments concernant les paragraphes 150 à 152 portant sur la définition et les caractéristiques des groupes vulnérables, devraient être renvoyés à la partie consacrée aux diagnostics ;

Par ailleurs, la commission a fait plusieurs observations sur le tableau de la page 30 relatives à l'estimation des effectifs des groupes vulnérables.

A la suite de ces observations d'ordre générale sur le fond et sur la forme, la commission a procédé à l'examen du rapport.

II – Plan d'action prioritaire.

La Cible enfant

Page 43 à la colonne 1 ainsi libellée « protéger et promouvoir les enfants en situation de risque », la commission a rajouté « les enfants en conflits avec la loi »

En page 44 2 : colonnes : « lutte contre les pires formes de travail des enfants, la commission a ajouté, en vue de leur éradication ;

Concernant la mesure « dotation des cantines scolaires », la commission a ajouté et de latrines dans les zones pauvres.

La Cible Femme

Page 44 – Mise en place des infrastructures d'allègement des travaux des femmes, la commission a proposé le terme « équipement d'allègement des travaux des femmes » et supprimé « domestiques ».

Colonne 2 : action

Le volet : Mise en place d'un programme d'accroissement du taux des consultations prénatales et de diminution du taux de mortalité et de morbidité « dues aux avortement » cette dernière expression a été remplacé par « maternelles » ;

La commission recommande de revoir à la hausse le montant alloué à cette rubrique (la somme de 90 f semble dérisoire).

En ce qui concerne les cibles « handicapés » et « aînés », la commission n'a pas fait d'objection et a simplement validé ces deux points (RAS.).

Page 45 – action prioritaire colonne 2 :

La première action prioritaire retenue et portant sur le programme de l'amélioration de l'habitat dans les quartiers pauvres péri-urbains et urbains : la commission a rajouté l'expression « par une généralisation de la restructuration de l'habitat spontané ».

II - En ce qui concerne les matrices mesures ;

Les amendements et les rajouts survenus ont été apportés :

Pages 52 colonne 3 : action prioritaire au lieu de « élaboration » d'une législation spécifique ... La commission a proposé le « application » parce que la législation existe déjà ;

La lutte contre les pères forme de travaux des enfants la commission a ajouter : « en vue de leur éradication »

Dans les stratégies colonne 2 : Développer une stratégie de prise en charge des enfants en conflit avec la loi, la commission a rajouté « et les enfants en situation difficiles ;

Toujours dans les stratégies : protéger et promouvoir les enfants en situation de risque, la commission a rajoute : « Lutte contre la maltraitance des enfants ».

Pour la 2^{ème} action prioritaire ; la commission a retenu « mise en place d'un fonds de viabilisation des assiettes foncières.

La cible jeune

La commission a retenu les propositions suivantes par rapport à la matrice des mesures :

- accroître le nombre des centres conseils ADO ;
- développer des programmes de prise en charge des jeunes toxicomanes ;
- Renforcer les ressources du fonds national d'action pour l'emploi (ENAE) ;
- Renforcer les ressources du fonds de promotion de la jeunesse (FNDJ).

Par rapport à la cible « aînés », développer une approche genre, entreprendre des actions d'IEC.

Pour la cible « handicapés » adoption d'une lois de protection et de promotion des handicapés.

En ce qui concerne les aînés la commission a entériné les propositions du document

Habitat des groupes vulnérables :

- adopter et appliquer le nouveau code de construction ;
- facilité et améliorer l'accès des groupes vulnérables à l'habitat social.

La commission a reçu des contributions écrites de la part :

- L'Association des Métiers de la Musique ;
- Ministère de la Famille et de la Petite Enfance ;
- Direction de la Planification et des Ressources Humaines / MEF.

CONCLUSIONS GENERALES DE L'ATELIER DE VALIDATION DU DOCUMENT STRATEGIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

1. L'atelier de validation du DSRP s'est tenu les 13 et 14 décembre 2001 à l'hôtel Méridien Président de Dakar.

2. Cet atelier a vu la participation de près de 300 représentants :

- De la société civile ;
- Des partenaires au Développement ;
- Du secteur privé ;
- De l'Administration publique.

D'une manière générale, les travaux de l'atelier ont été suivis par les représentants de tous les acteurs impliqués dans l'élaboration du DSRP.

3. La séance d'ouverture officielle a été présidée par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances. Son allocution d'ouverture a été précédée de celles du Représentant Résident du PNUD et du Responsable des Opérations pour le Sénégal de la Banque Mondiale.

4. Les travaux se sont déroulés en :

Sessions plénières consacrées à l'examen des points suivants :

- Le diagnostic mis à jour de la pauvreté ;
- La stratégie de mise en œuvre du DSRP ;
- L'adoption des rapports des trois (3) ateliers thématiques et du communiqué final ;

Ateliers thématiques sur :

- La création de richesse ;
- Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base ;
- L'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.

Cette approche a permis de passer en revue l'intégralité du document présenté dans sa version provisoire et d'y apporter des amendements en termes de précisions, mise en cohérence, enrichissements, prise en compte de nouvelles dimensions ou catégories sociales spécifiques.

5. Concernant le diagnostic, les éléments figurant dans le rapport et commentés en séance ont été jugés pertinents, exhaustifs et surtout révélés sans complaisance.

6. Concernant la stratégie de mise en œuvre, elle a été diversement appréciée par les participants. Ils ont demandé que cette dimension soit affinée quand on sait qu'elle a généralement constitué le point faible de nos programmes antérieurs. Les participants ont recommandé la prise en compte de tous les cas de schémas institutionnels nécessaires pour une mise en œuvre efficace et efficiente du DSRP.

7. Les participants ont examiné, à la faveur des trois ateliers, les principaux axes thématiques développés dans le DSRP. Dans chaque atelier, les participants ont eu à analyser :

- Les objectifs ;
- La stratégie ;
- Le Plan d'action ;

- La matrice des mesures.

8. Les rapports des ateliers ont été présentés en plénière pour être complétés et enrichis. Tous les rapports ont été approuvés par la plénière, sous réserve de prendre en compte les amendements formulés qui seront portés à l'attention du Comité technique.

9. Les participants approuvent et valident le DSRP dans sa version provisoire et recommandent au Comité technique dans sa finalisation, de prendre en compte les propositions formulées au cours des différentes sessions.

10. Les participants relèvent, avec satisfaction, le consensus qui s'est dégagé de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.

11. L'atelier demande à tous les participants, présents ou représentés, de s'engager, résolument, dans la mise en œuvre du DSRP.

12. Les participants au séminaire-atelier de validation du DSRP adressent leurs félicitations au comité technique et à l'ensemble des ressources humaines parties-prenantes, pour la qualité du travail accompli dans l'élaboration du DSRP, malgré le calendrier et les diverses contraintes rencontrées au cours de ces six (6) derniers mois.

13. Les participants reconnaissent les efforts de participation qui ont marqué tout le processus d'élaboration du DSRP et se réjouissent de la prise de conscience collective des défis à relever, ainsi que de l'engagement responsable noté auprès des différents acteurs pour réduire la pauvreté de 50%, à l'horizon 2015 au Sénégal.

14. Les rapports des trois (3) ateliers, enrichis des contributions de la plénière, sont annexés au présent communiqué final.

Fait à Dakar, le jour 14 décembre 2001